

Madame Marisol TOURAINE
Ministre des Affaires Sociales et de la Santé
Ministère des Affaires Sociales et de la Santé
14 Avenue Duquesne
75007 PARIS

Paris le 3 juillet 2013

Madame la Ministre,

Objet : Un modèle français de traitement pour enfants autistes

Aujourd'hui, des regroupements de professionnels et des équipes de pédopsychiatrie de plus en plus nombreux cheminent vers un **modèle** qui vise une prise en charge intégrative, à l'intérieur de laquelle la diversité des états autistiques, ainsi que la diversité des choix des familles et des professionnels pourrait être respectée.

C'est cette évolution vers une convergence des savoirs et des pratiques dans les prises en charge en faveur des enfants et des familles qui risque actuellement d'être mise en danger par les positions de fermeture du 3^{ème} Plan Autisme, qui creuse et accentue les clivages créés par des partis pris idéologiques.

Nous pensons que les modalités intégratives de prise en charge de l'autisme qui sont actuellement en élaboration au sein de nos équipes mériteraient d'être protégées de l'hégémonie programmée et prescrite de modèles purement comportementalistes, parce que ces modèles ne correspondent pas aux valeurs profondes de notre culture : les approches de conditionnement adaptatif visant seulement les performances sont profondément étrangères à l'esprit et aux traditions de l'éducation en France. En plus du coût de fonctionnement de ces structures, des études récentes montrent une efficacité inégale, voire médiocre, de l'application exclusive de ces méthodes aux Etats Unis (C.dePREAUT, 9, 77-100, 2012).

C'est à ce titre, Madame la Ministre, que je me permets de vous proposer la lecture de mon ouvrage « **Traitement des troubles du spectre autistique : à la recherche d'un modèle français** », qui vise la mise en marche vers ce modèle intégratif, lequel, tout en articulant les savoirs et pratiques des différents champs de la connaissance, non seulement respecte mieux les valeurs et l'éthique propres à notre culture, mais redéploie les compétences de nos professionnels et de nos institutions sur le terrain.

L'Association PREAUT, dont je suis la Vice-Présidente, sollicite auprès de vous une entrevue dans le cadre des concertations que votre ministère et celui de Mme Marie-Arllette CARLOTTI ont récemment proposé aux professionnels autour de l'application du récent troisième plan autisme.

Notre association a été créée en 1998 par des professionnels de la petite enfance et de la pédopsychiatrie pour mener à bien une recherche sur l'identification des signes de risque autistique au cours de la première année de la vie. Cette recherche s'est déroulée de 2006 à 2011 et a rassemblé 13.000 observations dans sa base de données. Nous venons de publier nos premiers résultats (ECAP, 05-2013). Ils montrent que la « **grille PREAUT** » est capable de détecter, dès 9 mois, un risque de TSA avec une fiabilité très proche de celle du CHAT à 18 mois.

L'Association PREAUT a créé, en 2010, l'Unité d'Accompagnement PREAUT (UDAP) qui assure en région parisienne un accompagnement cognitif et développemental à domicile en complément des prises en charge psychothérapeutiques pour des enfants TED/TSA de 3 à 20 ans.

L'Association PREAUT a conclu en mai 2012 un accord élargi de collaboration avec la Croix-Rouge Française. Dans le cadre de cette collaboration, elle promeut :

- Une recherche-action « Atelier-Classe PREAUT » qui évaluera, sur 3 ans (2013/2016) dix classes expérimentales en Hôpital de jour et IME appliquant une approche de pédagogie structurée qui vise la subjectivation de l'enfant. Le protocole de cette recherche-action a été autorisé par le CPP et l'ANSM, et elle est notamment financée par la CNSA ;
- Deux extensions de l'UDAP :
 - o Le Réseau UDAP-BB (0-3 ans) : en collaboration avec les équipes de PMI d'Ile-de-France formées à la grille PREAUT, la consultation autisme de l'Hôpital Necker-Enfants Malades (Sce du Pr Golse) et

le CRAIF, le réseau mettra en place un accompagnement au diagnostic précoce, avec une information des familles, des interventions à domicile d'inspiration Bullinger et des thérapies parents/bébés afin de relancer les interactions (projet en cours d'élaboration).

- Le Pôle Expérimental Pontoise : en collaboration et financé par le Conseil Général du Val d'Oise et la MDPH95, il ouvrira en septembre 2013 quinze places expérimentales pour enfants sans solution du département. Ce dispositif mettra en place un accompagnement pluridisciplinaire à domicile et oeuvrera vers une réintégration de l'enfant.
- La création (2013/2014) d'un jardin d'enfants 2-6 ans pour enfants avec TED/TSA, appliquant des approches de pédagogie structurée dans un cadre de prise en charge institutionnelle, en préparation à l'inclusion scolaire. Ce lieu offrira une formation à l'inclusion d'enfants TED/TSA en milieu ordinaire.

L'ensemble des activités de l'Association PREAUT s'oriente résolument vers l'intégration et l'articulation des approches et des savoirs de différents champs de la connaissance (neurosciences, approches cognitives, comportementales et psychanalytiques), qu'elle estime complémentaires.

En vous remerciant d'avance de l'attention que vous accorderez à la présente, je me tiens à votre disposition, Madame la Ministre, pour venir vous exposer plus avant la teneur de nos travaux. Dans cet espoir, je vous adresse mes salutations respectueuses.

Graciela C. Crespin
Psychologue clinicienne – Psychanalyste
Vice-présidente de l'Association PREAUT
Administrateur de la CIPPA
Responsable de l'UDAP-CRF

Copie à :

- Mme A. Lambert, Conseillère « Citoyenneté, Accès aux droits et Relation avec les associations » au cabinet de Madame Marisol TOURAINE



Programme de Recherche et d'Etudes sur l'Autisme - www.preaut.fr



croix-rouge française

Humanisons la vie

Direction Régionale Ile-de-France

- Pr Olivier Lyon-Caen, Conseiller spécial pour la Santé auprès de la Présidence de la République
- Mme Cécile Courrèges, Conseillère technique chargée de la Santé/autonomie au cabinet du Premier Ministre.